

N° Client : 6355935
N° T.V.A : FR76879495497

REXEL FIGEAC

4601

394 AVENUE CLAUDE HUET
ZONE INDUSTRIELLE LAFARRAYRIE

46100 FIGEAC

Tél. : 05.65.50.33.00 Fax. : 05.65.34.10.20

REXEL FIGEAC

394 AVENUE CLAUDE HUET
ZONE INDUSTRIELLE LAFARRAYRIE
46100 FIGEAC
France

JJ ELEC 46

86 RUE DES GLYCINES
46100 CAMBES
France

Attention cette facture est en envoi dématérialisé fiscalement

Echéance : 31/01/2026 **Règlement : Virement Français**

N° ligne	Référence Désignation	Prix unitaire H.T	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix total H.T	Code T.V.A
Votre commande : CONDO Notre Réf: 4601000272836 du 14/11/2025 Notre BL n° CL-4601-959756102-01 expédié le 03/12/2025								
0010	CZMCLI40012 CONDENSATEUR 35 MF CBB65 Produit non repris sauf accord avec abattement	29,46318	36,81	18,61833	1	U	18,62	2
Sous total HT BL CL-4601-959756102-01							18,62	
Sous total commande CONDO							18,62	

Code T.V.A	Total H.T. hors D.E.E.E	Total H.T. D.E.E.E	Total H.T.	P.F.A	NET H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	18,62	0,00	18,62	0,00	18,62	20,00	3,72

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
REXEL France /SUD EST RIB 30004 00588 00010007392 64
CENTRE DES PAIEMENTS N° code IBAN FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264
TSA 91114
69626 VILLEURBANNE CEDEX

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable ; elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°80-335 du 12 mai 1980, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 PARIS
SAS au capital de 41 940 672 Euros - N° SIREN : 309304616 - RCS PARIS 309 304 616
Code NAF 4669A - Numéro de TVA intra-communautaire : FR26309304616

NET H.T. **18,62 €**

Total T.V.A. **3,72 €**

MONTANT NET T.T.C. **22,34 €**

En EUR **FACTURE**

Date de facture	31/12/2025
N° Client	6355935
N° de Facture	997081159
Net à Payer	22,34 €
Date d'échéance	31/01/2026
Mode de règlement	Virement Français

